

Journée d'étude des bibliothèques spécialisées et universitaires

Cette journée a eu lieu le vendredi 4 mars 1977, dans la salle de conférence de l'hôtel Le Peltier de Saint-Fargeau à Paris. Le thème de cette journée était : « Problèmes communs entre Bibliothèques spécialisées et Bibliothèques universitaires ». Elle était organisée par la section des Bibliothèques spécialisées de l'A.B.F., et placée sous la présidence de Mlle Rabant, présidente du bureau de cette section.

Mlle Rabant a ouvert la séance à 10 heures en donnant la parole à Mlle Giteau, conservateur en chef à la Bibliothèque Nationale et responsable des Arts du spectacle à la Bibliothèque de l'Arsenal. Celle-ci rappelle que depuis 1968, on a créé dans dix-sept universités françaises un enseignement du théâtre et du cinéma. Deux centres sont particulièrement importants : il s'agit de l'Institut d'Etudes théâtrales à Censier (Paris) et du centre spécialisé de la Bibliothèque universitaire de Lyon, et le département des Arts du spectacle de la B.N. a établi des rapports privilégiés avec les bibliothèques universitaires de Paris et de la couronne. Des autres centres universitaires, on ne sait que fort peu de chose. Et cependant, il existe un **Répertoire des bibliothèques et musées des Arts du spectacle** (Paris, C.N.R.S., 1977). Il semble, jusqu'à présent, que les liens soient beaucoup plus importants au niveau international qu'entre les établissements français. Depuis 1960, avec le concours d'une petite équipe du C.N.R.S., les responsables du Département des Arts du spectacle de la B.N. ont mis au point un système de recherche documentaire : le CREGAS. Ce système permet d'identifier, années par années, tous les documents concernant les spectacles donnés en France entrés à la B.N. D'autre part, les bibliographies sont souvent mal connues et mal exploitées, car d'origine étrangère, et faisant peu de cas de ce qui paraît en France. Seule l'**Encyclopedia dello spettacolo** permet de remédier à ces manques. Pour mieux faire connaître ce qui existe il faudrait que des liens plus étroits s'organisent entre les bibliothèques spécialisées et les universitaires. Entre autres, il conviendrait que le Département des Arts du spectacle de la B.N. soit au courant des thèses qui paraissent ou sont soutenues au sujet du spectacle dans les universités. Il faudrait aussi établir une bibliographie sur les arts du spectacle, mais crédits et personnel manquent, les bibliothèques universitaires pourraient apporter leur concours.

M. Garetta propose l'installation de correspondants locaux en province qui enverraient régulièrement des renseignements à la B.N. Mlle Giteau fait remarquer que le grand nombre de créations en province ne permet pas toujours d'être renseigné à temps et laisse Mme Scherer, responsable de la B.U. de Paris-VIII, expliquer les difficultés qu'il y a à être au courant des thèses parues en France, concernant de près ou de loin le théâtre et le spectacle. Un des grands problèmes auxquels on se heurte dans ce domaine est l'absence quasi-totale de formation universitaire du spectacle en France.

Mme Viaux, conservateur en chef de la Bibliothèque Forney, prend ensuite la parole pour expliquer les problèmes propres aux bibliothèques d'art. Il n'existe pas encore d'association internationale des bibliothèques d'art ; on en est donc encore aux balbutiements. Or, les bibliothèques d'art ont à défendre non seulement le document écrit, mais aussi les fonds de dessins et d'estampes et actuellement les montages audiovisuels qui prolifèrent en France de façon anarchique. La sous-section des bibliothèques d'art a publié, dès ses débuts un **Annuaire**, qui en est à sa deuxième édition, mais qui, dans le domaine des bibliothèques universitaires, semble incomplet. Le Comité français d'Histoire de l'art a demandé que soit établi un recensement des collections d'art contenues dans les bibliothèques, et l'appui du Comité pourrait être pour la sous-section des bibliothèques d'art un point de départ fort important vers un travail productif. Mais on ne connaît que fort mal les fonds d'art des bibliothèques universitaires. Donc Mme Viaux lance un appel à ces bibliothèques, afin qu'elles coopèrent à ce recensement, mais aussi à un répertoire des ouvrages usuels d'histoire de l'art, et à une meilleure

connaissance des bibliographies étrangères sur l'art moderne. Diverses interventions suivent dont celles de M. Garretta, de M. Daumard et de Mlle Giteau. Mme Carpine regrette que des groupes travaillent isolément sans que les résultats de leurs travaux puissent être connus, faute d'organisme qui les centralise et les diffuse. En dehors du sujet, Mme Viaux explique comment la bibliothèque Forney vient de monter un centre bibliographique sur les métiers d'art, centre qui publie de petites bibliographies sur des sujets extrêmement précis et qui tient à jour des listes d'ouvrages sur ces sujets.

Dans l'après-midi, Mme Carpine pose le problème de la coordination des acquisitions, déjà soulevé au congrès de Caen. Elle demande que des résultats concrets soient mis en place et qu'on en reste pas au stade des grands principes. Il serait, en particulier possible de mettre sur pied des commissions chargées d'élaborer un programme de coordination, soit locale, soit par type de bibliothèque. Elle rappelle qu'il y a là une question de bonne volonté que chacun doit se poser au risque de voir les bibliothèques françaises accumuler un grand retard par rapport aux établissements anglo-saxons.

Mme Nicole expose les résultats de la coopération entre les bibliothèques spécialisées et les bibliothèques universitaires dans le domaine médical : le premier de ces résultats, c'est le catalogue collectif des périodiques mis sur pied avec des moyens de fortune. Ce catalogue est automatisé et sera régulièrement mis à jour. Pour l'instant, il reste le problème de l'acquisition des ouvrages spécialisés de haut niveau, dont le coût exigerait une politique de coordination des achats entre les bibliothèques. On a essayé de dresser une carte de France avec divers secteurs de spécialisation, qui permettrait de savoir rapidement qui achète quoi.

Dans le domaine de l'audio-visuel, il conviendrait de fournir aux étudiants ce qu'il y a de meilleur, et, donc, de se tenir au courant de tout ce qui paraît, et, dans la mesure du possible de l'acheter.

Après cette courte communication de Mme Nicole, c'est au tour de M. Roux-Fouillet de parler du problème des thèses. Dressant un tableau des moyens mis à la disposition des chercheurs pour avoir communication des thèses conservées dans les bibliothèques de France, l'orateur ne peut que déplorer l'éparpillement de ces sources et leur incomplétude. M. Roux-Fouillet ne remet pas en cause le catalogue des thèses de la Bibliothèque nationale, mais pense qu'il pourrait être amélioré. Il faudrait d'abord, mettre ce catalogue sur ordinateur avec la cote de la B.N. et celle du Centre national de Prêt, ainsi que celle de la bibliothèque de soutenance. D'autre part, ce catalogue devrait être divisé en deux parties : sciences humaines et sociales et sciences et techniques, avec un chapitre particulier pour la médecine. Un index quinquennal permettrait de retrouver facilement des références. Dans un assez long exposé, M. Roux-Fouillet reprend ce qui avait été dit lors de la journée d'étude sur les thèses, organisée peu de temps auparavant par les Bibliothèques universitaires. Mme Honoré présente alors le dernier volume du répertoire des thèses qui porte sur l'année 1973. Elle en reconnaît les imperfections, et le coût très élevé qui fait craindre pour l'avenir de ce catalogue. M. Archimbaud fait part, quant à lui, des difficultés qu'il y a à poursuivre le catalogue des thèses de médecine et des aménagements qui pourraient y être portés. Mlle Treissac demande si l'on ne pourrait pas se contenter de catalogues très sommaires qui permettraient de déterminer rapidement où est conservé une thèse. Mme Denis, enfin, fait remarquer que certaines thèses publiées par leurs auteurs échappent au dépôt et n'apparaissent nulle part. M. Roux-Fouillet annonce alors qu'un projet d'arrêté est en cours d'études, et que ce projet évitera de commettre les mêmes erreurs que le précédent.

M. Dreyfus qui est chargé de parler au nom des bibliothèques de sciences humaines, aborde une expérience entamée dans les bibliothèques et concernant les sources de l'histoire du mouvement ouvrier. Un groupe s'est formé qui s'est donné pour premier objectif de publier un guide descriptif des fonds d'histoire ouvrière dans les bibliothèques de Paris. Par la suite, ce groupe envisage de publier un bulletin qui donnerait des informations sur les enseignements, les publications ou les fonds concernant l'histoire ouvrière. Ce groupe qui comprend 25 bibliothèques parisiennes est en contact permanent avec les chercheurs. Plus tard, le groupe envisage de coordonner la politique des acquisitions au niveau des bibliothèques parisiennes et d'entamer un ensemble de reproductions de documents rares.

La journée se termine avec l'intervention de Mme Rageau qui essaye de mettre l'accent sur l'importance à accorder de nos jours aux ouvrages en langues exotiques. Actuellement, la production de livres en Orient et en Extrême-Orient est souvent égale à celle de l'Occident, et les ouvrages de références y sont de plus en plus nombreux. Il est donc urgent d'établir en France une politique d'acquisition de ces ouvrages qui ne passe pas seulement après les organismes privés et les instituts para-universitaires.

Après cette intervention, Mlle Rabant et M. Daumas lèvent la séance, en souhaitant que cette réunion ne soit pas la dernière et qu'elle puisse se renouveler chaque année dans d'aussi bonnes conditions.